



Compte-rendu de réunion

Date : 29 novembre 2021

Objet : CR COMITE DIRECTEUR (en visio)

N° de réunion : 2

PRESENTS :

Etudiants : M. Fardel (Lyon 1)

Non étudiants : P. Legendre (ISARA) – JM. Goetgheluck (Lyon 3) - A. Chaniac (EML) - N. Carrot (UGA) - B. Dehainault (UCA) - P. Malfreyt (UCA) - H. Bizzotto (INSA) - F. Beroud (ENTPE) - M. Ouahnouna (Lyon 2) - C. Martin-Garin (Lyon 1)

Laurasu : B. Faure - JL Miguet - Y. Lance - D. Beuzelin - N. Stambouliau - MN Tourneur - MR. Alfano

Excusés : F. Beyo (INP) – F. CORBI (Lyon 1) - S. Valin (Lyon 2)

Non excusés : S. Chalton (ECL) - S. André (LYON 1) - M. Rey (UJM STAPS) - L. Martinez (Lyon 3) - N. Davesne (UJM STAPS) - N. Laurent (INPG)

Relevé de décisions :

- Création d'une commission sportive AURA
- Etude de la mise en place de la prime Macron
- Validation de la demande de l'UGA
- Prochain CODIR à déterminer (avant mars)

Ordre du jour :

➤ **Mot de bienvenue du président**

La situation de la ligue est très bonne : nous représentons 20% des licenciés de la Fédération Française Sport Universitaire.

A ce jour toutes les fédérations sportives enregistrent une baisse de 30% de leurs licenciés or la LAURASU accuse seulement un retard de 5% par rapport à 2019/2020 à la même date.

La situation financière est saine.

De nombreux changements ont eu lieu en ce début d'année universitaire (certificat médical, licences, sports co, communication, salariés sur Lyon...) qu'il est nécessaire de s'approprier et d'améliorer avec une réelle communication bienveillante entre tous les acteurs du sport U sur la Ligue...

Il est essentiel de souligner que le plus important est que les étudiants aient repris le chemin des terrains.

➤ **Arrêté des comptes (voir présentation jointe)**

Les aides COVID reçues par le gouvernement permettent à la ligue de dégager un résultat positif.

La prudence s'impose ; la Ligue pourrait faire l'objet d'un contrôle fiscal et URSSAF sur les 4 ans à venir d'où la nécessité de provisionner une certaine somme.

➤ **Budget prévisionnel 2022/2023 (voir présentation jointe)**

Le budget prévisionnel est présenté avec un léger déficit. Des aides aux AS sur les déplacements Championnat de France ainsi que sur des projets sportifs des AS seront dégagées.

Question diverse sur le Plan de relance financier : il est proposé de valoriser les arbitres, de prendre en charge le coût de la licence et des frais sportifs (notamment à Lyon).

Une commission sera constituée pour mener une réflexion sur le financement de ces projets sportifs.



Compte-rendu de réunion

➤ **Point institutionnel**

Présentation des trois points institutionnels qui seront votés en début de l'AG du 16 décembre :

- 1) Article 5 : Autoriser la détermination et la convocation du nombre de délégués de chaque AS à l'AG de la ligue en se basant sur le nombre de licences délivrées au cours de la saison 2019-2020
- 2) Election des délégués à l'AG Fédérale : prendre en compte les licenciés par AS 2019-2020 pour le calcul du nombre de délégués
- 3) Adoption des nouveaux statuts de la ligue
-
- Pour rappel les articles 6 et 9 sur les AG et CODIR de la ligue en hybride ont été adoptés lors de l'AG de la ligue du 29 juin 2021

➤ **Organisation AG du 16 décembre 2021**

Ouverture de la salle à 12h45 – début de l'AG à 13h30

AG en hybride : présentiel à l'Ecole ISARA Lyon 7è et distanciel.

Une réflexion est à mener sur la gestion des votes des personnes en présentiel (notamment via leur téléphone).

Utilisation de balotilo pour l'ensemble des votes.

Salle zoom de la ligue pour l'AG à distance.

L'ordre du jour de l'AG est présenté.

Les convocations seront envoyées le 1^{er} décembre avec l'ensemble des documents nécessaires (pouvoir, liste des délégués par AS, statuts, documents financiers).

Il est rappelé que le quorum est indispensable et que chaque AS doit faire le nécessaire pour être représentée.

Précision : l'AS UDL n'aura pas le droit de vote mais ces AS constituantes voteront en leurs noms propres.

➤ **Elections complémentaires collège Etudiants (7 postes à pourvoir)**

Il est rappelé que des postes sont réservés sur chaque site de ligue dans chaque collège : 2 étudiants à Clermont, 2 étudiants à Grenoble et 2 étudiants à Lyon.

Nous avons reçu 6 candidatures d'étudiants de Lyon donc les postes réservés sur Grenoble et Clermont resteront vacants pour l'année 2021-2022.

Sur Lyon : 3 postes seront à pourvoir pour 6 candidatures lors de l'AG du 16 décembre.

➤ **Questions diverses :**

La demande de l'UGA du regroupement des AS de Grenoble (UGA-INP-IEP) dès les championnats 2021-2022 est validée par le CODIR.

Commission sportive :

Création d'une commission sportive LIGUE avec une proposition regroupant un directeur par site, des membres du CODIR par site (idéalement un collègue de sport-co et de sport-ind, d'Ecole et d'Université) avec la possibilité de l'ouvrir à des enseignants extérieurs au CODIR.

Communication :

Sur le site de Lyon, les élus font remarquer que toutes les informations nationales ne sont pas transmises.



Compte-rendu de réunion

Les directeurs du site de Lyon prennent acte et s'engagent à revoir leur mode de diffusion des informations nationales.

Une réflexion plus large sera engagée sur la communication interne au sein de la ligue. Le président souhaite s'emparer de ce dossier.

Prise de licence dirigeant :

Les sites de ligue ne saisissent pas les licences Dirigeants ; c'est de la responsabilité des AS.

Pour information, une demande a été faite par l'INSA de modifier 80 licences sportives en rajoutant la licence dirigeante et pour l'ESA de modifier 180 licences sportives en supprimant la licence arbitre.

Pour rappel : il a été demandé à la fédération il y a quelques années d'autoriser les AS à faire leurs propres modifications. A ce jour, le problème reste non résolu.

Le président se propose de faire un courrier dans ce sens à la fédération.

Prime Macron :

Prime à remettre aux salariés dans la période de décembre 2021 à fin mars 2022.

Prime d'un montant maximal de 1000 euros par salarié exonérée de charges sociales et net d'impôt.

Les directeurs vont en discuter avant de faire une proposition qui sera présentée par Yann et le président au prochain CODIR.

Merci pour votre participation.

Fin du CODIR à 18h30

Dominique

Philippe LEGENDRE

Président LAURASU